

## Concours d'analyse de données Tableau - Règlement officiel

LE CONCOURS SUIVANT EST OUVERT AUX UTILISATEURS VALABLEMENT INSCRITS DE TABLEAU PUBLIC, RÉSIDANT LÉGALEMENT AUX ÉTATS-UNIS, AU ROYAUME-UNI, AU CANADA, EN FRANCE, EN ALLEMAGNE OU EN AUSTRALIE. NE PARTICIPEZ PAS À CE CONCOURS SI VOUS NE RÉSIDEZ PAS AUX ÉTATS-UNIS, AU ROYAUME-UNI, AU CANADA, EN FRANCE, EN ALLEMAGNE, EN AUSTRALIE OU SI LA LOI DE VOTRE PAYS VOUS INTERDIT D'Y PARTICIPER.

VOTRE PARTICIPATION À CE CONCOURS VAUT ACCEPTATION DE CE RÈGLEMENT OFFICIEL.

**1. Description du concours :** NUL LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT. Le concours Tableau Public (le « Concours ») est un concours de talent dans lequel un utilisateur de Tableau peut soumettre un classeur et un tableau de bord généré à l'aide du logiciel Tableau Public.

**2. Période :** le Concours commence le 4 mars 2015 à 00:01, heure normale de l'Est des États-Unis (« HE ») et prend fin le 27 mars 2015 à 23:59, heure du Pacifique (« HP ») (la « Période »).

**3. Admissibilité :** pour avoir le droit de participer au Concours, vous devez, au moment de l'inscription : (i) être un utilisateur dûment inscrit de Tableau Public ; (ii) être dûment inscrit à titre de candidat à ce Concours à <https://public.tableau.com/s/wiki-data-viz-contest> ; (iii) résider légalement dans les cinquante États des États-Unis (District de Columbia inclus), au Royaume-Uni, au Canada, en France, en Allemagne ou en Australie ; et (iv) avoir atteint l'âge de la majorité dans votre pays de résidence (le « Participant »). Les employés et les représentants de Tableau Software, leurs sociétés mères, agences, filiales, agences publicitaires et promotionnelles, tout fournisseur de prix, et toute entité impliquée dans le développement, la production, la mise en œuvre, l'administration ou la réalisation du Concours, ainsi que les membres de leur famille immédiate (parents, enfants, frères et sœurs, conjoints ou partenaire de vie) et les personnes vivant sous le même toit, n'ont pas le droit de participer. Le commanditaire se réserve le droit de vérifier l'admissibilité et de statuer sur tout différend à tout moment.

**4. Comment participer :** pour participer au Concours, rendez-vous à <https://public.tableau.com/s/wiki-data-viz-contest> (le « Site ») au cours de la Période, inscrivez-vous en tant que participant, téléchargez le logiciel Tableau Public, connectez-vous à n'importe quel ensemble de données gouvernementales ou publiques disponible ou à un ensemble de données que vous rendez accessible au public en toute connaissance de cause, sans restriction, autorisez sa publication sous la forme de données accessibles au public, sans garantie, restriction ou contingence d'aucune sorte, produisez et publiez une visualisation de données Tableau Public et fournissez l'URL associée au Commanditaire à <https://public.tableau.com/s/wiki-data-submit> (la « Soumission »). Votre soumission Viz doit être uniquement fondée sur l'ensemble de données que vous fournissez sciemment et autorisez à rendre public. Cette dernière sera accessible au public et disponible à tout moment pendant la Période. Toutes les Soumissions doivent être conformes à l'ensemble des termes et conditions d'utilisation de Tableau, disponible à l'adresse <http://www.tableausoftware.com/tos>.

Il ne sera pas produit d'accusé de réception pour les Soumissions remises dans le cadre du Concours. Une preuve de remise ne constitue pas une preuve de réception par le Commanditaire. Les Soumissions doivent être reçues par le Commanditaire au plus tard à la fin de la Période. Seules les Soumissions admissibles reçues par le Commanditaire pendant la Période pourront prétendre à la victoire. Le Commanditaire n'est pas responsable (i) des Soumissions inaccessibles, perdues, remises en retard, mal adressées, tronquées, endommagées, irrégulières, modifiées, contrefaites, frauduleuses, incomplètes, illisibles ou nulles, ou (ii) de tout dysfonctionnement informatique, en ligne, téléphonique ou technique pouvant se produire. Les Soumissions illisibles, incompréhensibles, inaccessibles, non publiques, incomplètes, illisibles ou tronquées seront disqualifiées. Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier toute Soumission qui n'est pas en conformité avec le présent Règlement officiel.

En engageant une Soumission et en participant au Concours, vous déclarez et gardez que : (i) vous acceptez les termes et conditions d'utilisation du site Web [www.tableausoftware.com](http://www.tableausoftware.com), disponibles à l'adresse <http://www.tableausoftware.com/tos>, et accordez également à Tableau une licence libre de redevance et irrévocable pour utiliser votre Soumission à des fins de commercialisation, de promotion ou pour tout autre usage ; (ii) vous êtes le propriétaire de la Soumission, la Soumission est votre travail original, et avez obtenu tous les droits, décharges ou autorisations nécessaires pour l'utilisation et la distribution de votre Soumission par Tableau ; (iii) votre Soumission ne viole pas ou n'enfreint pas de droits d'auteur, de marque ou autres droits de propriété intellectuelle, droits de publicité ou tout autre droit de tiers ; (iv) votre Soumission contient des données qui sont publiquement accessibles ou sont maintenant accessibles au public et ne contient pas de données qui devraient rester confidentielles ou privées.

**5. Comment gagner :** un (1) gagnant sera sélectionné pour le Prix principal (décrit ci-dessous).

Un panel de juges, composé d'employés de Tableau et d'experts de l'industrie (« Panel ») évaluera toutes les Soumissions sur la base des critères suivants :

25 % - Intérêt général

25 % - Éléments de design

50 % - Analyse de données/Résultats

Le Panel évaluera et attribuera une note entre 0 et 100 à chaque Soumission, composée de notes entre 0 et 25 pour chacun des critères énumérés ci-dessus. La Soumission qui reçoit la plus haute note globale par le Panel sera désignée comme le gagnant. En cas d'égalité, la ou les Soumissions qui ont reçu la note la plus élevée par le Panel dans la catégorie « Intérêt général » seront sélectionnées comme le(s) Gagnant(s)..

Le 27 mars 2015, le Gagnant sera sélectionné, notifié par e-mail et annoncé dans des forums, événements et médias accessibles au public tel que cela aura été déterminé, sélectionné et décidé par le Commanditaire. Si le gagnant ne répond pas à la tentative de notification dans les trois (3) jours à compter de la première tentative de notification, le gagnant potentiel sera disqualifié et un autre gagnant sera sélectionné parmi les candidats restants sur la base des critères d'évaluation décrits ici.

En outre, un « Favori du public » sera sélectionné pour recevoir le prix « Favori du public » (décrit ci-dessous). Ce prix sera attribué au participant qui démontre les compétences nécessaires pour créer et promouvoir sa publication et qui recueille des jugements favorables de parties tierces. Chaque participant recevra un hashtag personnalisé sur Twitter. Ce prix sera attribué au hashtag comptant le plus grand nombre d'utilisateurs uniques sur Twitter (évalué à l'aide de Datasift). Ce participant recevra le prix « Favori du public » et sera notifié par e-mail. Si le gagnant ne répond pas à la tentative de notification dans les trois (3) jours à compter de la première tentative de notification, le gagnant potentiel sera disqualifié et un autre gagnant sera sélectionné parmi les candidats restants sur la base des mêmes critères (nombre d'utilisateurs actifs de Twitter liés au hashtag).

Les décisions des juges sont définitives à l'égard de tous les aspects du Concours. Le Commanditaire et sa société mère, ses sociétés affiliées, filiales, employés, agents, dirigeants et administrateurs, agences de publicité et du Concours et leurs dirigeants, administrateurs, employés et agents respectifs ne seront pas responsables des efforts infructueux de notification d'un gagnant. Si un gagnant potentiel refuse un prix, ne parvient pas à réclamer un prix, ne peut pas être contacté dans le délai prévu par les présentes, ne parvient pas à se conformer au Règlement officiel, est déclaré inéligible, ou si un e-mail de notification du prix est retourné comme non délivré, le prix en question sera considéré comme nul, et le Commanditaire pourra choisir un autre gagnant potentiel parmi toutes les Soumissions admissibles restantes, selon les règles visées ci-après.

**6. Prix :**

Le Prix principal sera décerné au gagnant. Le Prix principal inclut : (a) une inscription à la Conférence client Tableau 2015 à Las Vegas (actuellement prévue du 19 au 23 octobre 2015), (b) une chambre d'hôtel pour deux personnes pour trois (3) nuits et un (1) billet d'avion aller-retour pour Las Vegas, Nevada, États-Unis (le « Prix »).

Les billets d'avion sont soumis aux disponibilités du moment. Des périodes d'interdiction et autres restrictions, conditions et/ou limitations peuvent s'appliquer. Les réservations de voyage doivent être effectuées par l'agent du Commanditaire, avec le transporteur retenu par le Commanditaire, au moins 30 jours avant la date envisagée du voyage. Le parcours aller du voyage doit avoir lieu au plus tard un an après la fin de la Période. Une substitution est possible, mais elle est à la seule discrétion du Commanditaire.

Le gagnant est responsable de tous les documents de voyage requis, y compris le passeport et/ou le visa. Le gagnant est responsable de l'obtention de toutes les formes d'assurance, y compris, sans s'y limiter, l'assurance de voyage, suivant son choix. Le gagnant a conscience que le Commanditaire n'a aucune obligation d'obtenir ou de fournir une assurance de voyage ou toute autre forme d'assurance.

Le prix « Favori du public » sera décerné au gagnant de la catégorie « Favori du public » tel que jugé ci-dessus. Ce Prix inclut : une carte de débit prépayée de 500 \$ sur un service de carte de débit au choix du Commanditaire. Le Commanditaire ne garantit pas la possibilité d'utiliser une telle carte de débit en tout lieu, sur tout site Web ou tout autre moyen d'utilisation.

Aucune substitution de prix, substitution en espèces ou cession ou transfert de l'un des prix n'est autorisée, sauf par le Commanditaire pour des raisons d'indisponibilité. Le prix est uniquement constitué des articles spécifiquement décrits comme faisant partie du prix. Toutes les taxes, tous les coûts et les frais associés au Prix sont de la seule responsabilité des gagnants. LES PRIX SONT LIMITÉS À UN PAR PERSONNE. Les chances de gagner dépendent du nombre de Soumissions déposées et de l'habileté des participants.

**7. Respect du règlement :** en participant au Concours, les Participants s'engagent à respecter et à être liés par le présent Règlement officiel. Tout manquement au respect du présent Règlement officiel peut entraîner la disqualification du Concours. Les Participants acceptent de respecter et d'être liés par les décisions du Commanditaire, qui seront finales et exécutoires à tous égards. Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier toute personne qu'il estime : (a) altérer ou tenter d'altérer le fonctionnement du Concours ou du ou des sites Web du Commanditaire ; (b) violer le présent Règlement officiel ; (c) violer les termes de service, les conditions d'utilisation et/ou les règles générales ou recommandations concernant les actifs ou les services du Commanditaire ; ou (d) agir d'une manière antisportive ou perturbatrice, ou avec l'intention d'importuner, d'abuser, de menacer ou de harceler une autre personne.

Sauf en cas d'interdiction par la loi, en acceptant un prix, les gagnants consentent à l'utilisation par le Commanditaire de leur nom, image, adresse (ville et État uniquement), déclarations, photographie, voix, Soumission et/ou portrait à des fins publicitaires et promotionnelles liées au Concours, et pour toute autre activité commerciale, dans tous les médias connus maintenant ou à venir, dans le monde entier et sans préavis, indemnité, considération, examen ou consentement et sans égard aux droits moraux.

**8. Limitations de responsabilité :** en participant au Concours, les Participants acceptent, dans la limite permise par la loi, de dégager de toute responsabilité le Commanditaire et sa société mère, ses sociétés apparentées, filiales, sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants, employés et agents de toute responsabilité pour toute réclamation, perte ou dommage de quelque nature découlant de ou en lien avec le Concours (y compris sans s'y limiter à la réception, l'utilisation ou l'utilisation incorrecte de tout prix ou tout élément de celui-ci) ou la promotion de celui-ci. Le Commanditaire n'assume aucune responsabilité pour ce qui suit : (a) dysfonctionnements téléphoniques ou techniques pouvant survenir ; (b) toute information erronée ou inexacte, tout équipement ou toute programmation associé(e) ou utilisé(e) dans le cadre du Concours, ou toute erreur technique ou humaine pouvant survenir dans le traitement des achats et/ou des factures dans le cadre du Concours ; (c) toute blessure ou tout dommage infligé(e) aux participants lié(e) à ou résultant de la participation à ce Concours, y compris les blessures

ou dommages pouvant résulter de l'utilisation ou de la réception du prix décerné dans le cadre du Concours ; ou (d) toute utilisation ou impossibilité d'utiliser tout prix décerné.

**9. Droit de résiliation ou modification :** si, pour une raison quelconque, le Concours ne peut se dérouler comme prévu, notamment en raison de falsification, intervention non autorisée, fraude, défaillances techniques, force majeure ou toute autre cause hors du contrôle du Commanditaire, qui peut corrompre ou affecter l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement de ce Concours, le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de résilier, de modifier ou de suspendre le Concours. Le Commanditaire se réserve le droit de modifier le présent Règlement officiel à tout moment à des fins de clarification, sans altérer substantiellement les termes et conditions du Concours. Toute tentative délibérée visant à endommager le contenu ou compromettre le fonctionnement de ce Concours est illégale et passible de poursuites judiciaires par le Commanditaire ou ses agents.

**10. Confidentialité :** en participant au Concours, vous reconnaissez que vous avez lu et accepté les conditions de la politique de confidentialité du Commanditaire, située à l'adresse <http://www.tableausoftware.com/privacy>, qui régit la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels aux fins de ce Concours. En outre, vous consentez à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de vos renseignements personnels par le Commanditaire et ses agents autorisés aux fins de l'administration du Concours et de l'attribution des prix.

Pour toute question concernant notre politique de confidentialité, veuillez nous contacter à l'adresse [info@tableausoftware.com](mailto:info@tableausoftware.com).

**11. Droit :** l'ensemble des lois et règlements fédéraux, étatiques, municipaux, provinciaux et locaux en vigueur s'applique. Le Concours et le Règlement officiel sont régis et interprétés par les lois de l'État de Washington, sans égard aux conflits de dispositions légales. NUL LÀ OÙ INTERDIT.

**12. Liste des gagnants/Règlement officiel :** pour obtenir une copie du Règlement officiel de ce Concours, veuillez visiter <https://public.tableau.com/s/wiki-contest-faq>

**13. Commanditaire :** Tableau Software, Inc., situé au 837 North 34th Street, Suite 200, Seattle, Washington 98103, est le commanditaire de ce Concours (« Tableau » ou le « Commanditaire »).

**14. Clause de non-responsabilité :** les marques de commerce associées à l'attribution du prix en vertu de ce Concours sont des marques déposées ou non déposées de leurs propriétaires, qui ne sont pas affiliés ou n'ont pas souscrit à ce Concours. Les prix attribués en vertu de ce Concours peuvent être soumis à des restrictions et des licences de leurs fabricants et leur utilisation peut nécessiter un matériel, un logiciel, un service ou un entretien supplémentaire. Le destinataire du prix devra porter toute la responsabilité pour l'utilisation d'un tel prix en conformité avec les conditions imposées par le fabricant, ainsi que tous les coûts supplémentaires associés à son utilisation, service ou entretien.

Envoyez vos questions par e-mail à l'adresse [public-contests@tableau.com](mailto:public-contests@tableau.com)